

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 décembre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Daniel EXBRAYAT, Maire. Tous les membres étaient présents à l'exception de Mesdames Anne-Marie CHAUSSENDE représentée par Bernard STUCKI, Sonia VIDAL représentée par Daniel EXBRAYAT, Isabelle ROUX représentée par Nathalie SAGNARD, Messieurs Jean Louis CHAPEL représenté par Jean Louis BONNEFOY, Philippe OUZOUNIAN représenté par Henri DELABRE. Monsieur Michel ROMEAS a été élu secrétaire.

CARRIERE DE PEYLENC

Une enquête étant en cours pour l'obtention de l'autorisation d'exploitation de la carrière de basalte à Peyrenc commune de St Pierre Eynac, le conseil municipal émet un avis favorable (22 pour – 1 contre).

EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE

La commune ayant fait de gros investissements en 2011 (l'église et la traversée de Fay en autres), les subventions n'étant pas toutes encaissées, elle a dû faire appel à une ligne de trésorerie. Il est donc nécessaire de conclure un contrat d'emprunt avant le 31 décembre 2011, afin de ne pas grever le budget de cette recette. Le conseil municipal donne son accord pour passer un contrat d'emprunt auprès de la caisse d'épargne d'un montant de 500 000 € au taux de 4.71 % pour une durée de 15 ans. Les échéances annuelles prendront effet en mai 2012.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Pour les lotissements « les Frênes » et « les Coquelicots » la commune certifie au syndicat départemental d'électricité que les travaux ont bien été réalisés sur la voie publique communale. Extension du réseau électrique en domaine public jusqu'à l'angle de la parcelle section AT n° 130 ; participation 700 € à la charge de la commune.

SNCF

Suite au dossier présenté par le conseil régional, le conseil municipal émet un avis favorable pour la réalisation de la ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon qui apportera un désenclavement certain à la région Auvergne dans la variante au plus près de Clermont Ferrand.

FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Le conseil général fait appel aux communes pour apporter une aide financière au fonds de solidarité logement dont il a la charge. La crise étant là, le déficit s'agrandit. Le conseil municipal répond favorablement à l'aide demandée qui s'élève à 1 € par habitant à compter du 1^{er} janvier 2012.

PLAN LOCAL HABITAT (PLH)

Monsieur le Maire donne les directives du PLH présenté par la communauté d'agglomération qui s'appliquent aux communes de + de 3 500 habitants. Dans les circonstances actuelles, nous devrions avoir près de 200 logements sociaux. En réalité, nous en avons 51. Nous devrions dégager environ 40 ha en 10 ans pour recevoir 18.7 constructions dont 11 pour des logements sociaux. Il faut également que le PLH s'intègre dans le PLU. Actuellement, le PLU comporte 120 ha constructibles mais pas forcément destinés à être construits dans un avenir proche. Après délibération, le conseil municipal est unanime pour dire que le PLH est inacceptable.

VENTE TERRAINS AU BOURG

Concernant l'achat de terrain à Mr et Mme LACOMBE et à ODTP 43, la délibération du 22 juillet 2011 était incomplète. Après établissement du document d'arpentage, Monsieur le Maire précise que la commune achète à Mr et Mme LACOMBE les parcelles AO 512, AO 514, AO 515 et AO 517, et à ODTP 43 la parcelle AO 520 ; le tout pour 110 157 €.

LOCAL ARTISANS - COMMERCANTS

Maintenant que la commune a la maîtrise des terrains, elle a lancé une consultation auprès de plusieurs architectes pour élaborer un projet. Après examen des offres, il est décidé de confier cette tâche au cabinet d'architecture MAGAUD de Craponne.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part de certains travaux supplémentaires sur le chantier de l'église. Il demande à Mr MANCIULESCU, Architecte en chef des monuments historiques de vérifier ces travaux et de faire les négociations nécessaires.

Le téléthon qui s'est déroulé cette fin d'année ressort avec un bilan positif supérieur aux années précédentes. Les chiffres exacts seront communiqués lors de la cérémonie des vœux à la population qui aura lieu le vendredi 6 janvier 2012 à 19h30 à la salle polyvalente. Monsieur le Maire en profite pour inviter toute la population à cette soirée.